

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 10 (1865)
Heft: 11

Artikel: De la colonne d'attaque
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-330561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tarder la contraction du feutre en faisant commencer la combustion de la cartouche par sa partie antérieure, en perçant la lumière de l'arme sur la partie correspondante du tonnerre.

Quant à la seconde des critiques dont nous parlons, celle relative à l'usure de la paroi de la boîte et de l'extrémité du cylindre qui la presse, elle peut ne pas manquer de justesse, mais il faut remarquer que cette usure, dans tous les cas facilement réparable, peut être très considérable sans nuire au tir, par suite de l'épaisseur du tampon de feutre.

Le fusil Westley-Richards n'est du reste pas nouveau en Angleterre, où, si je suis bien informé, il est adopté pour l'armée, car, en 1860, il était en usage au tir de Wimbledon. Quant à moi, je le place bien au-dessus de tous les systèmes parvenus à ma connaissance, et, ainsi que je l'ai écrit, je crois qu'il résout, d'une manière complète et très pratique, le problème du chargement par la culasse des armes de guerre.

DE LA COLONNE D'ATTAQUE.

La section genevoise de la société militaire fédérale avait chargé une commission d'étudier la suppression de la colonne d'attaque; cette commission a formulé ses opinions dans le rapport suivant rédigé par M. le major fédéral Krauss, rapport dont nous reproduisons les principaux fragments.

Messieurs,

Votre commission a commencé par diviser la question, et elle s'est demandé d'abord :

« Y a-t-il lieu de conserver la colonne d'attaque dans sa forme actuelle, principalement en vue du perfectionnement des armes à feu, et si non, y a-t-il lieu de remplacer la colonne d'attaque par une autre formation de colonne offrant les avantages de la formation actuelle et évitant ses inconvénients? »

Je suis heureux, Messieurs, de pouvoir vous dire que, sur la première question, votre commission unanime a trouvé que la formation actuelle ne répond plus aux besoins de la tactique moderne et qu'un changement lui paraît indispensable.

Sur la seconde question, elle s'est divisée en majorité et minorité. La majorité juge nécessaire de conserver une formation en colonne sur le centre, avec la possibilité d'utiliser le feu de la compagnie sur laquelle l'on se ploie. La minorité estime, au contraire, que les différentes manières de se mettre en colonne serrée, soit à l'ordinaire sur une des compagnies des ailes, soit par extraordinaire sur une compa-

gnie du centre, suffiront pour tous les cas, et voudrait simplement faire disparaître du règlement la colonne d'attaque.

La formation actuelle de la colonne d'attaque date des dernières guerres de l'Empire, d'un temps donc, où l'on ne connaissait autre chose que le fusil lisse à silex, portant juste, au plus, à 100 pas, et dont les balles perdues pouvaient encore toucher à 300 pas, d'un temps où l'on supposait que le coup de mitraille efficace ne dépassait pas 300 pas, et où shrapnells et boulets rayés étaient inconnus.

Dans ce temps, cette formation avait sa raison d'être, et la vitesse avec laquelle elle était effectuée, tout en conservant le feu d'une division de front, pouvait la faire considérer comme une manœuvre des plus importantes, et atténuer ainsi ses nombreux défauts.

Mais ce qui était bon il y a cinquante ans ne l'est plus guère aujourd'hui. Le perfectionnement des armes à feu nous oblige à revoir la tactique de l'infanterie, en tenant compte de ces perfectionnements, et en corrigeant ce qu'il y a de suranné dans notre règlement.

Je ne vous entretiendrai pas longtemps, Messieurs, de la difficulté que nous avons de manœuvrer avec la colonne d'attaque dans sa formation actuelle. Je me bornerai à vous rendre attentifs au fait que cette formation ne permet de déploiement que dans un seul sens, c'est-à-dire à partir du milieu, et que si vous vous trouvez dans un terrain où une aile est empêchée de se déployer, il faudra, ou bien se passer de l'effet du feu de la moitié du bataillon, ou bien faire un certain nombre de changements de direction, pour s'éloigner suffisamment de l'obstacle qui empêche le déploiement. Sous le feu de l'ennemi ce sera une position critique.

Ne perdons pas de vue, non plus, que la formation actuelle nous met dans l'impossibilité d'augmenter ou de renforcer la chaîne des tirailleurs sans avoir reformé auparavant, d'une manière ou de l'autre, les compagnies, à moins de courir le risque de mettre le bataillon dans le désordre le plus complet. Mais ces désavantages ne sont rien, comparés à celui de déchirer le lien, l'unité tactique de la compagnie.

Pour bien comprendre l'importance de ce défaut de la colonne d'attaque actuelle, examinons un peu les cas de tactique qui rendent sa formation probable.

Ce sont :

1^o Quand elle répond à sa désignation, c'est-à-dire quand la première ligne de bataille aura été engagée avec l'ennemi, et l'aura fatigué à ce point que le moment décisif est arrivé et qu'un effort vigoureux peut rendre maître de l'objectif voulu, que cet objectif soit une hauteur, un hameau, un village, un pont, peu importe. A cet effet, le brigadier ordonnera à sa seconde ligne, ou à un des bataillons

de la seconde ligne de se former en colonne d'attaque, de se porter en avant, d'attaquer l'ennemi à la baïonnette.

(A suivre.)

ACTES OFFICIELS.

Le Département militaire de la Confédération suisse aux autorités militaires des cantons :

Berne, le 16 mai 1865.

Tit.,

Le commandant de l'école de tir, qui a lieu actuellement à Bâle, nous annonce qu'un certain nombre d'officiers étaient entrés au service sans être revaccinés, et que pour éviter la propagation de la petite-vérole, ils l'ont dû être pendant le cours.

Comme cette opération entraverait complètement la marche de l'instruction, surtout dans les cours des sous-officiers, et qu'en égard aux circonstances de la place de Bâle il est toutefois très désirable que la troupe entre revaccinée au service, le département vous invite instamment de pourvoir à ce que tous les officiers et sous-officiers qui doivent suivre les écoles de tir qui auront encore lieu soient revaccinés au moins 10 jours avant leur entrée au service.

A cette occasion nous devons aussi vous faire observer que plusieurs officiers n'avaient pas apporté la seconde capote (capote de soldat, voir circulaire du 24 mars). Nous vous prions donc de vouloir dorénavant pourvoir chaque officier de ce vêtement.

Agréez, etc.

*Le Chef du département militaire fédéral,
C. FORNEROD.*

Berne, le 21 mai 1865..

Tit.,

Nous avons l'honneur de vous transmettre, sous forme de circulaire, quelques renseignements extraits du rapport sur l'école des instructeurs d'infanterie qui a eu lieu à Bâle, du 5 février au 4 mars, sous les ordres de Monsieur le colonel fédéral Hofstetter.

L'école comprenait les différentes classes suivantes, divisées en compagnies :

Effectif.

1 ^{re} compagnie.	Instructeurs de tir	1 instructeur	16 élèves.
2 ^e " "	Instructeurs de gymnastique	1 "	15 "
3 ^e " "	Aspirants instructeurs parlant français	2 "	14 "
4 ^e " "	Aspirants instructeurs parlant allemand	2 "	19 "
5 ^e " "	Instructeurs parlant français	2 "	15 "
6 ^e " "	Id. allemand	2 "	14 "
Total			10 instructeurs, 91 élèves.